



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Investir dans la santé mentale doit être une priorité absolue pour les premiers ministres

Le 6 février 2023 (OTTAWA) - Sachant que les premiers ministres se réuniront demain pour discuter de l'avenir des soins de santé au Canada, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) demande à tous les dirigeants de s'assurer que les investissements dans les services de santé mentale et de toxicomanie demeurent une grande priorité. Cela signifie

- Que le gouvernement fédéral établisse un Transfert canadien en matière de santé mentale d'une valeur initiale de 4,5 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années.
- Que ce financement soit lié aux priorités et aux responsabilités appropriées afin de s'assurer que les Canadiens en ont pour leur argent, et
- Que tous les gouvernements rendent compte à leurs résidents, sur une base annuelle, des progrès réalisés en vue de fournir un meilleur accès aux services de santé mentale et de toxicomanie.

« Alors que nous continuons à émerger de la pandémie mondiale de COVID-19, il est clair que la population canadienne aura besoin d'un meilleur accès à des services de soins de santé mentale et de toxicomanie accessibles et inclusifs, pas moins », a déclaré Ellen Cohen, coprésidente de l'ACMMSM.

« Il s'agit d'une occasion unique pour tous les gouvernements de se mettre sur la même longueur d'onde et de dire clairement à la population du Canada que la santé mentale est importante », a déclaré la Dre Kim Hollihan, coprésidente de l'ACMMSM. « Depuis trop longtemps, les personnes qui souffrent n'ont pas accès aux programmes, services et soutiens de soins de santé mentale et de toxicomanie financés par l'État. Cela doit changer. Il ne peut y avoir de santé sans santé mentale. »

En tant que l'une des principales alliances nationales en matière de santé mentale au Canada, l'ACMMSM défend fermement la parité de financement entre les soins de santé mentale, les soins de santé liés à la consommation de substances et les soins de santé physique. En juin 2021, l'ACMMSM a publié [*De l'ombre à la lumière... Atteindre la parité dans l'accès aux soins entre la santé mentale, la toxicomanie et la santé physique*](#), détaillant les mesures législatives que le gouvernement fédéral peut prendre à cet effet.

Pour de plus amples renseignements sur les activités de l'ACMMSM, veuillez consulter camimh.ca.

Membres ACMMSM

Association canadienne de counseling et de psychothérapie

Association canadienne de psychothérapie médicale

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Association canadienne pour la prévention du suicide

Association canadienne pour la santé mentale

Association des psychiatres du Canada

Association médicale canadienne

Collège des médecins de famille du Canada

Community Addictions Peer Support Association

Consortium canadien d'intervention précoce pour la psychose

Fédération canadienne des infirmières et infirmiers en santé mentale

National Initiative for Eating Disorders

Réadaptation psychosociale Canada

Réseau national pour la santé mentale

Société canadienne de psychologie

Société canadienne de schizophrénie

Fondée en 1998, l'Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale (ACMMSM) est une alliance d'organismes nationaux de santé mentale composée de fournisseurs de soins de santé et d'organismes représentant les personnes atteintes de maladie mentale, leurs familles et leurs aidants. Le mandat de l'ACMMSM est de veiller à ce que la santé mentale soit inscrite au programme national afin que les personnes ayant une expérience vécue de la maladie mentale et leurs familles bénéficient d'un accès approprié aux soins et au soutien.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sophie Normand

sophie@impactcanada.com | 613-407-4294